COMMENT FINANCER LA CRÉATION DE MON INSTITUT ?

Votre motivation est la clé de voûte de votre réussite et, pour obtenir une aide financière, il va falloir puiser votre énergie dans cette motivation. Mais vous allez aussi devoir vous armer de patience puisque la constitution d'un dossier est souvent fastidieuse.
Comme le jeu en vaut la chandelle, voici les informations dont vous avez besoin pour débusquer l'aide -ou les aides- pour votre projet.

Par Laurent BERTREL et Sophie LENOIR, Agoracademie

Le mois dernier, Laurent Bertrel et Sophie Lenoir, coaches spécialisés en création d'entreprise, vous ont apporté des pistes de réflexion et proposé des outils pour vous permettre de construire votre business plan. Aujourd'hui, ils vous parlent du financement de votre projet et des aides financières qu'il est possible de décrocher.

1. JE FINANCE MON PROJET

Puisqu'il est difficile de créer une entreprise sans apport financier personnel, nous abordons ici une question vitale pour vous permettre d'avoir les moyens de vos ambitions.
Si vous possédez un capital suffisant pour ne pas emprunter, alors ce paragraphe n'est pas pour vous et nous vous invitons à lire le prochain. Dans le cas contraire, découvrez maintenant les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour vous aider à boucler votre budget.

Faites jouer la concurrence entre les banques.

La banque

La banque est bien entendu le premier interlocuteur auquel nous pensons pour obtenir un prêt à la création d'entreprise (PCE).
Cependant, il y a une grosse difficulté à surmonter puisqu'il faut convaincre votre banquier de la viabilité de votre projet. Et en cette période de crise, c'est loin d'être évident…

Aussi, nous vous recommandons de contacter en même temps plusieurs organismes bancaires afin de multiplier vos chances d'obtenir une réponse positive. Effectivement, nous avons tendance à oublier que la banque n'est qu'un prestataire de services et qu'il est possible, et fortement recommandé, de faire jouer la concurrence pour choisir celle qui vous convient le mieux.
Le dossier financier que vous avez déjà préparé vous sera ici d'une grande utilité et celui-ci doit être parfait. Nous vous recommandons donc de le soigner tout particulièrement aussi bien sur le fond que sur la forme tout en sachant que vous vous adressez à un spécialiste des chiffres et non de l'esthétisme. Votre dossier doit être attrayant mais sans fioriture. Comme un CV, il doit vous représenter d'une manière sérieuse et mature.
Pensez aussi à préparer vos arguments puisqu'une telle demande s'accompagne toujours d'un entretien oral. Tout comme pour un examen devant un jury, vous devez donc vous y préparer, pourquoi pas en réalisant un jeu de rôle avec une personne de votre entourage jouant l'agent bancaire. Et pour ce faire, découvrez quelques exemples de points à développer avant de prendre rendez-vous :

- Travaillez votre argumentaire en répondant notamment à des questions comme : pourquoi notre agence doit-elle croire en vous ? Quels sont les points forts et les points faibles de votre projet ?
- Maîtrisez le contenu de votre dossier et bannissez les réponses du type «tout est dans le dossier». Vous devez connaître votre projet par cœur et dans les moindres

*Voir article «C'est décidé je me lance !» - mars 2015 – Les Nouvelles Esthétiques Spa.

Doc. Sergey Nivens

détails. Il faut rassurer votre interlocuteur en lui donnant l'impression que vous savez comment faire pour engendrer des produits tout en limitant vos charges sur une période donnée (de trois à cinq ans).

- Travaillez votre présentation. Vous êtes une professionnelle et vous devez le montrer. L'habit ne fait peut-être pas le moine mais votre présentation va aussi jouer un rôle non négligeable. Aussi, faites exactement comme si vous souhaitiez réussir un entretien d'embauche. Vous êtes là pour séduire et pour convaincre en prouvant que vous êtes la femme de la situation.

Prouvez que vous êtes la femme de la situation.

Notez que vous pouvez associer d'autres produits comme par exemple un livret d'épargne entreprise (LEE) permettant d'épargner un capital en vue de créer ou de reprendre une entreprise. Attention, car ce dernier demande un temps de constitution puisqu'une phase d'épargne –de deux ans minimum- est nécessaire pour bénéficier d'un taux d'intérêt garanti. Il convient donc d'anticiper.

Le micro-crédit

Aussi appelé crédit solidaire, le micro-crédit peut vous permettre de recevoir une petite somme d'argent s'il vous est finalement impossible d'obtenir un prêt bancaire. Votre interlocuteur sera dans ce cas l'ADIE ou France Active.

La tontine

Effectivement, cela sonne un peu comme «tantine» et pour cause puisqu'il s'agit de demander un prêt à l'un des membres de sa famille, de son cercle amical ou social (voisins, collègues, etc.). Cette participation est légale et vous pouvez organiser les échéances de remboursement directement avec le prêteur. La rédaction d'un contrat même succinct est conseillée afin d'éviter toute forme de conflit.

Le crédit-bail

Aussi appelé leasing, le crédit-bail vous donne la possibilité de financer vos investissements matériels dans le cadre d'un contrat de location avec option d'achat.

L'avantage est que vous pouvez le faire sans aucun apport personnel. L'inconvénient est qu'il peut au final coûter très cher. Vous devez donc, pour ne pas avoir de mauvaise surprise, bien vous renseigner et surtout lire très attentivement le contrat et en particulier les phrases rédigées en tout petit…

→

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE PAR DES PROFESSIONNELS ?

Laurent et Sophie vous proposent un accompagnement personnalisé, sur-mesure, selon vos besoins : coaching, formation en ligne, accompagnement pour la réalisation de votre business plan ou de votre plan de communication, réalisation de vos outils de communication… Contactez-les pour un devis personnalisé. Un tarif préférentiel est réservé aux lectrices des Nouvelles Esthétiques.

Pour plus d'informations :
nouvelles-esthetiques@agoracademie.com
www.agoracademie.com

Le financement participatif

Vous le connaissez peut-être déjà sous le nom de «crowdfunding». Très à la mode sur Internet notamment pour lancer une start-up ou pour accompagner l'œuvre d'un artiste (CD, jeu, etc.), le principe de ce mode de financement collectif est d'inviter des milliers d'internautes à apporter leur soutien en investissant dans le projet quelques dizaines ou centaines d'euros. La somme ainsi récoltée peut être suffisante pour se lancer.

Même si votre projet n'est pas de lancer une start-up ou votre carrière d'artiste, vous pouvez tout à fait utiliser ce système en recherchant sur Internet la bonne plateforme c'est-à-dire le bon site partenaire capable d'accueillir votre projet. Lors de la constitution de votre dossier de candidature (toutes les offres ne sont pas automatiquement acceptées), nous vous conseillons de bien faire ressortir vos points forts et l'originalité de votre institut, car c'est principalement sur ces critères que vous allez être sélectionnée et que les participants vont vous suivre ou non. En effet, ils agissent principalement au coup de cœur et il convient donc de s'adresser à eux d'une manière émotionnelle mais aussi originale afin de sortir du lot. Alors, n'hésitez pas à mettre en avant votre créativité tout en vous rappelant quand même qu'il s'agit là aussi d'investisseurs.

Attention, le crédit à la consommation coûte très cher en intérêts.

Le business angel

Le mot est beau et le concept aussi puisque cet ange presque tombé du ciel va vous aider à boucler votre budget et donc à démarrer votre activité. Bien entendu, il ne va pas le faire gracieusement, car même les anges méritent salaire. La contrepartie sera une participation minoritaire et temporaire dans le capital de votre entreprise. Cette prise de participation peut se faire de la part d'une personne physique souhaitant investir une partie de son patrimoine financier ou bien de celle d'une société spécialisée en capital risque. Si vous souhaitez faire appel à un business angel, vous pouvez contacter l'une des organisations suivantes : CIGALES, FinanCités, France Angels, Garrigue, La Nef ou Love Money.

Le revolving ou crédit à la consommation

Avec ce crédit permanent, vous pouvez emprunter à tout moment une somme d'argent définie avec l'organisme créditeur.

Mais attention car le crédit à la consommation coûte souvent cher en intérêts et vous devez donc l'utiliser avec la plus grande prudence et seulement après avoir réalisé une simulation chiffrée très précise ; le but étant ici de répondre à la question suivante : «Quel est le montant final (donc tout compris) que je vais devoir payer ?».

De toutes les solutions présentées ici, c'est à notre avis la moins bonne et c'est la raison pour laquelle nous vous la présentons en dernier (à utiliser en dernier recours…).

Important : j'envisage une éventuelle aide financière comme un bonus, hors de mon plan de financement.

En effet, il faut envisager toute aide financière éventuelle comme un bonus, comme une bulle d'oxygène qui va faire respirer votre trésorerie, et non comme une condition vous permettant de vous installer ou pas, en fonction de la réponse que vous allez recevoir. Ainsi, même si vous avez de bonnes chances d'obtenir une aide financière, si au final vous ne décrochez rien, votre projet ne sera pas mis en péril.

Maintenant que vous savez où chercher de l'argent pour boucler le budget de votre création, découvrez comment obtenir une aide financière.

2. J'OBTIENS UNE AIDE FINANCIÈRE

Il existe en France un très grand nombre d'aides à la création d'entreprise. Nous ne pouvons donc pas toutes les lister ici mais nous vous invitons à creuser très sérieusement ce chapitre en remuant ciel et terre pour en décrocher au moins une.

Exemples d'aides

- Prêt à taux zéro et sans garantie avec par exemple le dispositif Nacre (voir DIRECCTE pour trouver l'interlocuteur le plus proche de chez vous).
- Prêt à taux bonifié proposé par certaines régions.
- Prêt d'honneur sans garantie et à taux zéro (voir APCE ou directement les réseaux d'accompagnement à la création comme Entreprendre ou Initiative France).
- Subvention locale, prime régionale d'aide à la création d'entreprise ou bourse obtenue dans le cadre d'un concours (voir avec les collectivités locales -conseil régional, préfecture, mairie- mais aussi les fondations et même les grandes entreprises.
- Fonds de garantie bancaire (renseignez-vous auprès d'un réseau d'accompagnement).
- Versement des allocations chômage sous forme de capital, aide à la reprise ou à la création d'entreprise (dispositif Arce), aide individuelle à la formation professionnelle pour les artisans (dispositif AIF – voir Pôle Emploi).
- Exonération de cotisations sociales et patronales (dispositif Accre si vous êtes demandeur d'emploi – voir Pôle Emploi).
- Exonération de cotisations patronales, d'impôt sur le bénéfice et/ou impôts locaux, notamment en zones franches urbaines, dans un bassin d'emploi à redynamiser ou une zone urbaine sensible (voir avec les collectivités locales).
- Soutien au commerce de proximité dans les petites communes (Fisac : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce –voir DIRECCTE).
- Aide particulière et continue (moyens matériels et financiers…) réalisée par une entreprise accompagnatrice (Cape : contrat d'appui au projet d'entreprise - voir CFE).
- Aides à l'embauche (voir Pôle Emploi), etc.

Qui dois-je contacter ?

D'une manière générale, l'APCE ou le CFE (voir ci-après) sont vos premiers interlocuteurs car ils centralisent une mine d'informations très précieuses.

Mais nous venons de voir dans la liste précédente que chaque dispositif d'aide est rattaché à un organisme particulier. Nous vous conseillons donc de choisir votre interlocuteur principal en fonction de votre statut :

- demandeur d'emploi = Pôle Emploi ou APEC (voir notamment les services «Objectif entreprendre – J'y pense et je me lance»),
- activité artisanale = Chambre de Métiers et de l'Artisanat (ou CMA).

Notez bien que cette liste n'est absolument pas exhaustive et qu'un grand nombre d'organismes et d'associations sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner au niveau local dans votre démarche, notamment :

- pour tous les porteurs : AGIR, BGE, EGEE, ETCI, initiative France, PIVOD, Réseau Entreprendre,
- pour les jeunes : ADAM, AFIJ, CIDJ, Fédération Léo Lagrange, Groupement des Créateurs, Mission locale, MOOVJEE,
- pour les femmes : ACTION'ELLES, CNIDFF, Fédération Pionnières,
- pour les personnes handicapées : AGEFIPH.

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

Gagnez une formation en ligne à la création d'entreprise : 2ème et dernière chance

Comme vous avez été très nombreuses à participer à ce concours, nous avons le plaisir de vous le proposer à nouveau. Ainsi, Les Nouvelles Esthétiques et Agoracademie.com vous offrent une formation en ligne à la création d'entreprise d'une valeur de 295 € TTC. Pour participer et avoir une chance de gagner l'accès à cette formation, envoyez un e-mail à nouvelles-esthetiques@agoracademie.com avec la mention JEU FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE. Un tirage au sort désignera l'esthéticienne gagnante.

Date limite de participation : le 1er juin.

Pour plus d'informations :
www.agoracademie.com/agora/concours

Agoracademie.com

Pour finir ce petit panorama des aides et de vos interlocuteurs, pensez aussi à vos fournisseurs qui peuvent souvent faire un effort financier en vous offrant du matériel (enseigne, petit matériel..) ou en vous proposant des remises conséquentes.

Et n'oubliez pas non plus les organisations professionnelles et vos collègues qui peuvent aussi vous donner de très bons tuyaux et vous aider à faire des économies importantes, notamment des économies d'échelle (assurances, fournitures…).

Ce volet est difficile car vous allez être confrontée à un grand nombre de personnes pas toujours disponibles pour vous aider au mieux. Comme nous l'avons précisé au début de cet article, les démarches sont parfois longues et fastidieuses mais cela en vaut vraiment la peine. Aussi, NE VOUS DÉCOURAGEZ PAS ! En ne lâchant pas prise, vous prouvez également votre motivation et constaterez que celle-ci fait souvent des miracles.

Il nous reste à vous souhaiter bonne chance dans vos recherches !

Carnet d'adresses

ACTION'ELLES : L'esprit d'entreprise au féminin
www.actionelles.com

ADAM/Groupe PlaNet Finance : Associations de détection et d'accompagnement des micro-entrepreneurs
www.planetfinance.org

ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique
www.adie.org

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
www.agefiph.fr

AGIR : Association générale des intervenants retraités
www.agirabcd.org

APCE : Agence pour la création d'entreprises
www.apce.com

APEC : Agence pour l'emploi des cadres (notamment dans le cadre d'une reconversion professionnelle)
www.apec.fr

BGE : Réseau des boutiques de gestion
www.bge.asso.fr

CFE : Centre de formalités des entreprises
Activité artisanale : www.cfe-metiers.com

CIDJ : Centre d'information et de documentation jeunesse
www.cidj.com

CIGALES : Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire
www.cigales.asso.fr

CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat
www.artisanat.fr

CNIDFF : Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles
www.infofemmes.com →

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
www.emploi.gouv.fr/contenus/cartographie

ECTI : Professionnels seniors au service du développement économique et social
www.ecti.org

EGEE : Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise
www.ege.asso.fr

Fédération Léo Lagrange : Pépinières d'initiatives jeunesse – voir programme d'accompagnement Soleo
www.leolagrange.org

Fédération Pionnières : Les incubateurs au féminin de services innovants
www.federationpionnieres.org

FinanCités/Groupe PlaNet Finance : Réseau d'investisseur citoyen
www.financites.fr

France Active : Financeur solidaire pour l'emploi
www.franceactive.org

France Angels : Fédération des réseaux du Business Angels
www.franceangels.org

Garrigue : Investir autrement
www.garrigue.net

Groupement des créateurs : Se construire et entreprendre, pour réussir
www.angr.fr

Initiative France : Réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise
Annuaire du réseau de proximité : www.initiative-france.fr

La Nef : Société coopérative de finances solidaires
www.lanef.com

Love Money (pour l'Emploi) : Association regroupant des particuliers à la recherche d'opportunités d'investissement
www.love-money.org

Missions locales : Ressources pour l'emploi et l'insertion sociale et professionnelle
www.mission-locale.fr

MOOVJEE : Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs
www.moovjee

NACRE : Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise
www.emploi.gouv.fr/nacre

Pôle Emploi : Agence nationale pour l'emploi
www.pole-emploi.fr

PIVOD : Prospective, Innovation, Valorisation, Opportunité, Disponibilité
www.pivod.fr

Réseau Entreprendre : Réseau de chefs d'entreprises qui accompagnent les nouveaux entrepreneurs
Annuaire du réseau dans votre région : www.reseau-entreprendre.org

CONCLUSION : L'AVENTURE NE FAIT QUE COMMENCER…

Avec cette nouvelle étape, vous venez de donner une forme très concrète à votre projet. Celui-ci est maintenant parfaitement ficelé et la touche finale de sa création est donnée.
Mais l'aventure ne fait que commencer et vous allez à présent, grâce à ces heures passées à réfléchir, à chiffrer, bref à construire, profiter pleinement de votre nouveau rôle, de votre nouvelle vie… Encore une fois, n'oubliez jamais de souffler et de recharger vos batteries avant et même après le grand saut, car vous allez avoir besoin de toute votre énergie pour donner le meilleur de vous-même.
Bonne route à vous !

À SUIVRE

Comment améliorer ma communication avec les autres ?

Focus sur la manière de mieux communiquer grâce à des techniques simples et efficaces venant de la PNL (Programmation Neuro-Linguistique). ■

Pour en savoir plus : Réussir la création de sa petite entreprise

Lextenso/Gualino éditions.
Entreprendre est à la portée de tous, à condition d'avoir le bon guide. Cet ouvrage vous accompagne pas à pas dans la mise en place d'une stratégie gagnante pour que votre entreprise passe avec succès le cap fatidique des premières années d'existence. Tout y est : les aspects pratiques de la création d'une petite entreprise, la motivation du créateur, le business plan et le plan de communication essentiels à la visibilité et au développement de son activité.
Nombre de pages : 184. Prix : 19,50 €. Prix abonné : 18,52 €.
Livre disponible dans la boutique en ligne Les Nouvelles Esthétiques : www.nouvelles-esthetiques.com et par téléphone au 01 43 80 71 21.

Qui sont les auteurs ?
Laurent Bertrel a travaillé pendant plus de dix ans dans le secteur de la coiffure. Il est aujourd'hui, et depuis une dizaine d'années, chef d'entreprise, master coach PNL et formateur (notamment en création d'entreprise mais aussi en gestion du stress, en communication et en créativité), le fondateur du centre de formation en ligne et sur site Agoracademie.com et l'auteur d'une trentaine d'ouvrages sur le développement personnel et professionnel (livres, cd, dvd, jeux).
Sophie Lenoir est directrice du marketing et de la communication. Elle travaille depuis plus de quinze ans au développement de l'image et à la promotion de plusieurs secteurs et entreprises. Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours, elle est aujourd'hui formatrice et conseil en communication auprès des entrepreneurs individuels, des associations et des petites entreprises.